

LA ROTONDE DU LAC

Un site dexception

En octobre dernier, après 13 ans à la tête de *La Table de Marlène* et du *Bistrot de la Rotonde*, Marlène Chaussemy et Bruno Cassard ont décidé de passer la main. Afin de poursuivre l'aventure de LA ROTONDE DU LAC, table incontournable et site de prestige de Vichy, la Ville de Vichy a lancé un appel à projet pour confier ce bel outil à un professionnel de premier plan.



La ROTONDE DU LAC, prête pour la reprise!

LA ROTONDE DU LAC appartient à la Ville de Vichy qui l'a fait édifier en 1963 sur le domaine public fluvial. L'établissement a un statut particulier puisque, pour un repreneur, il ne fait l'objet ni d'une acquisition du fonds de commerce ni de droit au bail mais d'une simple redevance.

Afin d'ouvrir la reprise à un maximum de candidats, la Ville a relancé une procédure d'«appel à projet» (voir encadré) pour ce bâtiment emblématique de Vichy, afin d'exploiter l'ensemble du site – rez-d'eau, rez-de-chaussée et terrasses- et de l'animer.

Ouverture prévue pour la saison 2024.

La Rotonde éphémère, cet été!

En attendant de choisir le futur repreneur et afin de faire vivre ce lieu exceptionnel dès cet été, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au printemps pour exploiter et animer le rez-d'eau de la Rotonde durant la saison estivale 2023. Parmi les dossiers reçus, le choix s'est porté sur le projet d'un exploitant déjà présent à Vichy : le Pub.



Le 1er juin, La Rotonde éphémère ouvrira ses portes jusqu'au 30 septembre 2023!



Dans une ambiance « lounge » à la décoration simple et végétalisée, les clients profiteront pleinement du point de vue et de l'emplacement exceptionnel sur le Lac d'Allier :

- dès 9h30, boissons chaudes et froides.
- A partir de 11h30 et tout au long de la journée : service de restauration-snacking (environ 200 places) autour d'une carte complète pour le déjeuner et le diner https://www.facebook.com/profile.php?id=100092563990052

REPRISE DE LA ROTONDE

Appel à projet visant à réaliser un pôle de restauration haut de gamme et possibilité pour l'exploitant de développer des activités connexes pour ouverture Restaurant et Brasserie en 2024

L'offre attendue doit avoir un positionnement très qualitatif et différenciant avec une offre principale de restauration gastronomique et/ ou «bistronomique »

Les candidatures, à adresser avant le 10 juillet 2023 à la Mairie de Vichy, devront présenter

- le candidat repreneur (capacités techniques et professionnelles : expérience, références, garanties...) et ses partenaires éventuels
- le projet d'exploitation (concept, ambiance, activités et animations proposées, offre culinaire, gestion et promotion du site)
- les aménagements intérieurs et extérieurs imaginés
- la proposition financière (prévisionnel, redevance)

Cet été, après analyse des dossiers, une présélection sera faite et le lauréat sera désigné en septembre. Celui-ci signera ensuite avec la Ville, une convention d'occupation du domaine public communal pour une durée de 10 à 30 ans permettant l'exploitation de la brasserie et du restaurant, mais aussi l'aménagement intérieur ainsi que l'équipement des espaces, des animations et l'entretien de l'ensemble des ouvrages, équipements et installations.



LA ROTONDE DU LAC

UN CADRE...

Posée, telle une «soucoupe flottante » sur le plan d'eau, La ROTONDE DU Lac bénéficie d'un emplacement privilégié et unique, à proximité des Parcs d'Allier, du centre-ville et des commerces, face au Golf et à l'Hippodrome, et dans un site touristique majeur de Vichy, désormais inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO avec les Grandes Villes d'eaux d'Europe. Ce site, très fréquenté, constitue une véritable tribune sur le Lac d'Allier et sur les nombreux évènements qui s'y déroulent

et attirent des milliers de spectateurs : compétitions sportives (aviron, ski nautique...), activités nautiques (Club nautique de Vichy, location de bateaux électriques, embarcadère de la Mouette...), feux d'artifice des 14 juillet et 15 août, concerts estivaux, Carnaval du Lac, PORTRAIT(S), plage de la Rotonde, village vélos ...

...ET UNE HISTOIRE

Construite en 1963 sur le domaine fluvial de l'État, la Rotonde est la propriété de la Ville de Vichy qui se voit accorder chaque année, depuis 1996, par arrêté préfectoral, l'autorisation d'occupation. En avancée sur le plan d'eau, le bâtiment circulaire sur pilotis est inauguré en 1964. Il est composé de 3 niveaux : le rez-d'eau avec une terrasse de 300 m², le rez-de-chaussée (de 671 m²) et un toit terrasse au 1er étage.

Fermée en 2005, la Rotonde du lac retrouve, à la fin des années 2000, une seconde jeunesse : après une complète rénovation intérieure et extérieure dans la continuité aménagements des berges d'Allier.

Toutes les infos sur www.ville-vichy.fr/la-rotonde-du-lac